



Procès-Verbal du Conseil Municipal
Du 7 Mars 2023 – 20h00

Étaient présents : Mrs ESNAULT Raymond, MARAIS Jean-Claude, LARDON Damien, DESCHOOLMEESTER Denis, GUILLIN Benoît, LE BOUCHER Franck, JUGE Didier, VÉRITÉ Mickaël, Mmes LE BRETON Carole, TOUCHARD Annabelle, FOUGERAY Sandrine, POITOU Céline, RAGOT Christelle, PLANCHON Anne France, GARNIER Christelle.

Étaient absents excusés : Mmes MOISE Tania (procuration à Mme PLANCHON Anne France), VAILLANT Mikaëla (Procuration à Mr LE BOUCHER Franck), Mrs HUBERT Jean-Paul (Procuration à Mr ESNAULT Raymond), CISSE Emmanuel (Procuration à Mme LE BRETON Carole),

Secrétaire de séance : Mr GUILLIN Benoît.

Convocation et affichage : 28 février 2023.

Membres en exercice : 19 présents : 15 votants : 19

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2023

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés, approuve le procès-verbal du Conseil municipal de la séance du 7 février 2023

AUTORISATION D'UN AJOUT D'UN POINT A L'ORDRE DU JOUR

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés, approuve l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

- Contribution pour le Centre Lares.

Vote :

- Mr ESNAULT Raymond : Pour et pouvoir de Mr HUBERT Jean Paul : Pour
- Mme PLANCHON Anne France et pouvoir de Mme MOISE Tania : Pour
- Mr MARAIS Jean-Claude : Pour
- Mr LARDON Damien : Pour
- Mr DESCHOOLMEESTER Denis : Pour
- Mr JUGE Didier : Pour
- Mr LE BOUCHER Franck : Pour et pourvoir de Mme VAILLANT Mikaëla : Pour
- Mme RAGOT Christelle : Pour
- Mme LE BRETON Carole : Pour et pouvoir de Mr CISSE Emmanuel : Pour
- Mme TOUCHARD Annabelle : Pour
- Mme FOUGERAY Sandrine : Pour
- Mr VERITE Mickaël : Pour

- Mme POITOU Céline : Pour
- Mr GUILLIN Benoît : Pour
- Mme GARNIER Christelle : Pour

CONTRIBUTION 2023 - CENTRE LARES

Tous les ans, la commune donne une contribution au Centre Lares de Montfort-le-Gesnois. Cette cotisation reste inchangée depuis 2019 et s'élève à 9€ par habitant.

Nous avons reçu l'appel à cotisation pour 2023 pour un montant de 14 130€.

Les élus souhaitent avoir des informations complémentaires avant la prise en charge de cet appel à cotisation (Bilan financier, nombres de bénéficiaires habitants le Breil-sur-Mérize etc...).

A cette fin, les élus souhaitent recevoir pour un échange la présidente et directrice du Centre.

CESSION DU TRACTEUR

Raymond Esnault, 1^{er} Adjoint, informe de la nécessité de vendre l'ancien tracteur suite à l'achat d'un tracteur neuf. Ce bien sera sorti de l'inventaire communal, et les recettes de la vente seront portées au budget communal. Il informe avoir réceptionné une offre à 8 000€,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- ✓ **D'ACCEPTER** l'offre de 8 000€,
- ✓ **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire ou un adjoint à signer tout document relatif à cette vente,
- ✓ **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire ou un adjoint à sortir ce bien de l'inventaire.

Vote :

- Mr ESNAULT Raymond : Pour et pouvoir de Mr HUBERT Jean Paul : Pour
- Mme PLANCHON Anne France et pouvoir de Mme MOISE Tania : Pour
- Mr MARAIS Jean-Claude : Pour
- Mr LARDON Damien : Pour
- Mr DESCHOOLMEESTER Denis : Pour
- Mr JUGE Didier : Pour
- Mr LE BOUCHER Franck : Pour et pourvoir de Mme VAILLANT Mikaëla : Pour
- Mme RAGOT Christelle : Pour
- Mme LE BRETON Carole : Pour et pouvoir de Mr CISSE Emmanuel : Pour
- Mme TOUCHARD Annabelle : Pour
- Mme FOUGERAY Sandrine : Pour
- Mr VERITE Mickaël : Pour
- Mme POITOU Céline : Pour
- Mr GUILLIN Benoît : Pour
- Mme GARNIER Christelle : Pour

CESSION D'UNE IMPRIMANTE CANON

Raymond Esnault, 1^{er} Adjoint, informe que nous possédons des imprimantes suite à un legs. Nous souhaitons revendre une première imprimante car elle n'est pas appropriée à une utilisation en mairie.

Ce bien sera sorti de l'inventaire communal, et les recettes de la vente seront portées au budget communal.

Raymond Esnault, 1^{er} Adjoint, demande aux élus de fixer une offre de prix.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- ✓ **DE NE PAS VENDRE** l'imprimante,
- ✓ **DE LA DONNER** à une association.

Vote :

- Mr ESNAULT Raymond : Pour et pouvoir de Mr HUBERT Jean Paul : Pour
- Mme PLANCHON Anne France et pouvoir de Mme MOISE Tania : Pour
- Mr MARAIS Jean-Claude : Pour
- Mr LARDON Damien : Pour
- Mr DESCHOOLMEESTER Denis : Pour
- Mr JUGE Didier : Pour
- Mr LE BOUCHER Franck : Pour et pouvoir de Mme VAILLANT Mikaëla : Pour
- Mme RAGOT Christelle : Pour
- Mme LE BRETON Carole : Pour et pouvoir de Mr CISSE Emmanuel : Pour
- Mme TOUCHARD Annabelle : Pour
- Mme FOUGERAY Sandrine : Pour
- Mr VERITE Mickaël : Pour
- Mme POITOU Céline : Pour
- Mr GUILLIN Benoît : Pour
- Mme GARNIER Christelle : Pour

DEMANDE DE SUBVENTION - LES AMIS DE L'ORGUE

Raymond Esnault, 1^{er} Adjoint, informe que la mairie a reçu une demande de subvention de l'association des Amis de l'Orgue qui sollicite 100€.

Pour information, en 2022, une subvention de 100€ avait été votée pour cette association.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- ✓ **D'OCTROYER** une subvention de 100€ à l'association des Amis de l'Orgue pour 2023.

Vote :

- Mr ESNAULT Raymond : Pour et pouvoir de Mr HUBERT Jean Paul : Pour
- Mme PLANCHON Anne France et pouvoir de Mme MOISE Tania : Pour
- Mr MARAIS Jean-Claude : Pour

- Mr LARDON Damien : Pour
- Mr DESCHOOLMEESTER Denis : Pour
- Mr JUGE Didier : Pour
- Mr LE BOUCHER Franck : Pour et pourvoir de Mme VAILLANT Mikaëla : Pour
- Mme RAGOT Christelle : Pour
- Mme LE BRETON Carole : Pour et pourvoir de Mr CISSE Emmanuel : Pour
- Mme TOUCHARD Annabelle : Pour
- Mme FOUGERAY Sandrine : Pour
- Mr VERITE Mickaël : Pour
- Mme POITOU Céline : Pour
- Mr GUILLIN Benoît : Pour
- Mme GARNIER Christelle : Pour

DEMANDE DE SUBVENTION DU COMICE GESNOIS

Raymond Esnault, 1^{er} Adjoint, informe que le comice se tiendra cette année à Montfort-le Gesnois. Il est demandé aux communes une subvention d'un montant de 0.10 € par habitant (INSEE janvier 2023 : 1570 habitants).

Pour information, en 2021 et 2022, l'association n'avait rien demandé.

En 2020, une subvention de 228€ avait été octroyée pour cette association.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- ✓ **D'OCTROYER** une subvention de 157€ pour le Comice agricole 2023

Vote :

- Mr ESNAULT Raymond : Pour et pourvoir de Mr HUBERT Jean Paul : Pour
- Mme PLANCHON Anne France et pourvoir de Mme MOISE Tania : Pour
- Mr MARAIS Jean-Claude : Pour
- Mr LARDON Damien : Pour
- Mr DESCHOOLMEESTER Denis : Pour
- Mr JUGE Didier : Pour
- Mr LE BOUCHER Franck : Pour et pourvoir de Mme VAILLANT Mikaëla : Pour
- Mme RAGOT Christelle : Pour
- Mme LE BRETON Carole : Pour et pourvoir de Mr CISSE Emmanuel : Pour
- Mme TOUCHARD Annabelle : Pour
- Mme FOUGERAY Sandrine : Pour
- Mr VERITE Mickaël : Pour
- Mme POITOU Céline : Pour
- Mr GUILLIN Benoît : Pour
- Mme GARNIER Christelle : Pour

DEMANDE DE SUBVENTION DE LA GAEC

L'Association La GAEC « Guinguette Amatrice Ephémère et Conviviale » vient de démarrer dans la commune du Breil-sur-Mérize.

Elle a pour but de divertir et d'animer la commune et sollicite une demande de subvention.

Mr VERITE Mickaël et Mme TOUCHARD Annabelle, conseillers municipaux et membres de l'association, sont sortis pour la délibération et vote.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide :

- ✓ **D'OCTROYER** une subvention exceptionnelle de 200€ en raison du lancement de cette nouvelle association.

Vote :

- Mr ESNAULT Raymond : Pour et pouvoir de Mr HUBERT Jean Paul : Pour
- Mme PLANCHON Anne France et pouvoir de Mme MOISE Tania : Pour
- Mr MARAIS Jean-Claude : Pour
- Mr LARDON Damien : Pour
- Mr DESCHOOLMEESTER Denis : Pour
- Mr JUGE Didier : Pour
- Mr LE BOUCHER Franck : Pour et pourvoir de Mme VAILLANT Mikaëla : Pour
- Mme RAGOT Christelle : Pour
- Mme LE BRETON Carole : Pour et pouvoir de Mr CISSE Emmanuel : Pour
- Mme FOUGERAY Sandrine : Pour
- Mme POITOU Céline : Pour
- Mr GUILLIN Benoît : Pour
- Mme GARNIER Christelle : Pour

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide :

FOND VERT- ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre du Fond Vert pour l'année 2023, le projet susceptible d'être éligible est la Rénovation de l'éclairage public pour les rues Traversière, de la Lande, Armand Charbonnier, Mérisse, Neuve et impasse de la Lande.

Après délibération, le Conseil municipal adopte le projet précité, décide de solliciter le concours de l'état et arrête les modalités de financement suivantes

Origine des financements		Montant
Maître d'ouvrage	20%	11332.6
Fonds Européens (à préciser)		
DETR et /ou DSIL	50%	28 331.50
FOND VERT	30%	16 998.90
Conseil Régional		
Conseil Général		
Autre collectivité (à préciser)		
Autre public		
Fonds privés		
TOTAL		56 663.00

Vote :

- Mr ESNAULT Raymond : Pour et pouvoir de Mr HUBERT Jean Paul : Pour
- Mme PLANCHON Anne France et pouvoir de Mme MOISE Tania : Pour
 - Mr MARAIS Jean-Claude : Pour
 - Mr LARDON Damien : Pour
 - Mr DESCHOOLMEESTER Denis : Pour
 - Mr JUGE Didier : Pour
 - Mr LE BOUCHER Franck : Pour et pouvoir de Mme VAILLANT Mikaëla : Pour
 - Mme RAGOT Christelle : Pour
 - Mme LE BRETON Carole : Pour et pouvoir de Mr CISSE Emmanuel : Pour
 - Mme TOUCHARD Annabelle : Pour
 - Mme FOUGERAY Sandrine : Pour
 - Mr VERITE Mickaël : Pour
 - Mme POITOU Céline : Pour
 - Mr GUILLIN Benoît : Pour
 - Mme GARNIER Christelle : Pour

DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Néant

PAROLES AUX ADJOINTS

Mme Planchon, Maire-adjointe, informe que

- les titres sécurisés ont démarré le 1 mars 2023 dans les locaux de la France Services,
- une cabine de téléconsultation a été installée au sein de la commune de Nuillé-le-Jalais,
- la Mairie a reçu deux demandes d'apprentissage pour l'activité ATSEM au sein de l'Ecole sur Merize.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Résidence Amicie : Raymond Esnault, 1^{er} Adjoint, informe d'une prise en charge supplémentaire par la commune pour la résidence Amicie à Montfort le Gesnois

Dates :

- Repas des cheveux blancs le 23 avril 2023.
- Réunion avec Sarthe Habitat et ADS Mercredi 8 mars 2023 à 14h sur le projet du lotissement des Pins.

DEVIS

- Vidéoprojecteur pour l'Ecole

Séance levée à 22h15

1^{er} Adjoint

Raymond Esnault



Secrétaire de séance

Conseiller municipal

Mr GUILLIN Benoît